



Le Prince Philippe III d'Araucanie et de Patagonie honoré par les héritiers du Prince Philippe 1er

L'apparition d'un nouveau prétendant au trône d'Araucanie et de Patagonie, mis en place par trois anciens membres dissidents, a fait réagir les héritiers civils du Prince Philippe 1^{er}, son filleul François d'Arboussier ainsi que sa sœur Corinne Carr.

Connaissant l'importance que le Prince Philippe 1^{er} a toujours accordée aux prérogatives constitutionnelles du Conseil d'Etat et du Conseil du Royaume et qu'aucune de ses décisions n'a jamais été prise sans consultation préalable des Conseils, ils considèrent que l'agissement de Frédéric Rodriguez-Luz par décrets autoritaires constituait un grave manquement à la constitution ainsi qu'aux habitudes des conseils traditionnels Mapuche. De ce fait sa destitution était non seulement légale mais également nécessaire au bon fonctionnement de ce Royaume constitutionnel.



Ils considèrent alors que le seul héritier du titre de Prince d'Araucanie et de Patagonie, porté jadis par leur parrain, est le Prince Philippe III, élu en parfait et complet respect de la constitution par le Conseil de Régence le 6 avril 2024.

En récompense de son action énergique pour la continuation de l'œuvre de son parrain, notamment en faveur de la lutte François d'Arboussier, en accord remis au Prince Philippe III la par le Prince Philippe 1^{er} son règne.

Cette bague, qui porte le blason sera désormais, selon les légitimité des Princes qui en seront les porteurs, de Grand Collier de l'Ordre de l'Etoile du Sud l'a été dans le passé, l'est au présent et le sera au futur.



pour le Peuple Mapuche, avec sa sœur Corinne Carr, a chevalière Royale, portée pendant les 62 années de

royal du Prince Philippe 1^{er}, héritiers, symbole de la d'Araucanie et de Patagonie même sorte que le port du

Pour donner encore plus de signification et d'importance à cet acte solennel, la remise de la chevalière royale s'est effectuée, dans la bibliothèque de feu Prince Philippe 1er, bibliothèque qui se trouve dans la maison familiale des Tounens dans laquelle le Prince Philippe 1^{er} est décédé.

Après la cérémonie, le Prince Philippe III était invité à un déjeuner amical offert par Monsieur et Madame d'Arboussier, déjeuner auquel assistait Monsieur le maire de Tourtoirac, Madame la maire de Chournac d'Ans, pour des raisons professionnelles ne pouvant malheureusement pas être présente.

